



**COMMISSION EUROPEENNE**

## **Marchés publics dans l'Union européenne**

### **Guide du vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV)**

**Ce guide n'a aucune valeur juridique et ne reflète pas  
nécessairement le point de vue officiel de la Commission**

# **Guide du vocabulaire commun des marchés publics (CPV)**

## **Table des matières:**

1. Introduction
  2. Objectifs du CPV
  3. Historique
  4. Cadre juridique
    - 4.1. Contexte
    - 4.2. Etat actuel: fondement juridique pour le CPV
  5. Structure
    - 5.1. Le vocabulaire principal
    - 5.2. Le vocabulaire supplémentaire
  6. Pratique du CPV:
    - 6.1. Où trouver le CPV?
    - 6.2. Comment choisir un code?
    - 6.3. Comment trouver les codes dans la pratique?
      - a) Recherche dans la structure
      - b) Recherche par mots clés
    - 6.4. Exemples
  7. Relation avec d'autres nomenclatures
    - 7.1. Table de correspondance CPV 2003 et CPV 2008
    - 7.2. Table de correspondance CPV 2003 / CPC (version provisoire)
  8. Conclusions
- Annexe 1: Divisions du CPV 2008
- Annexe 2: Divisions du vocabulaire supplémentaire
- Annexe 3

## **1. Introduction**

Pour soutenir la mise en œuvre effective du marché unique, la Commission incite fournisseurs et autorités/entités contractantes à adopter les meilleures pratiques et à utiliser la technologie de l'information et de la communication électroniques pour échanger toutes les informations utiles afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix dans les marchés publics.

Pour améliorer la transparence et l'efficacité des marchés publics, la Commission a rédigé en 1993 le vocabulaire commun pour les marchés publics (CPV).

## **2. Objectifs du CPV**

L'objectif du CPV est la normalisation des termes employés par les autorités et entités contractantes pour décrire l'objet des contrats à l'aide d'un système unique de classification pour les marchés publics en proposant un outil approprié aux utilisateurs potentiels (entités/autorités contractantes et candidats ou soumissionnaires d'appels d'offres).

L'utilisation de codes normalisés facilite la mise en place des règles de publication des avis de marchés, simplifie l'accès aux informations et de cette façon:

- assure plus de transparence aux marchés publics;
- facilite l'identification des opportunités publiées dans le supplément au Journal officiel de l'Union européenne.
- rend possible la création d'un système d'information pour les marchés publics tout en réduisant les risques d'erreurs de traduction des avis de marchés puisque le CPV est traduit dans les 22 langues officielles des Communautés européennes;

- simplifie pour les autorités et entités contractantes le travail de rédaction des avis de marchés, notamment le descriptif de l'objet des contrats;
- simplifie l'élaboration de statistiques sur les marchés publics, le CPV étant compatible avec la terminologie des moniteurs commerciaux utilisés dans le monde entier (et notamment ceux utilisés par les Nations unies).

### 3. Historique

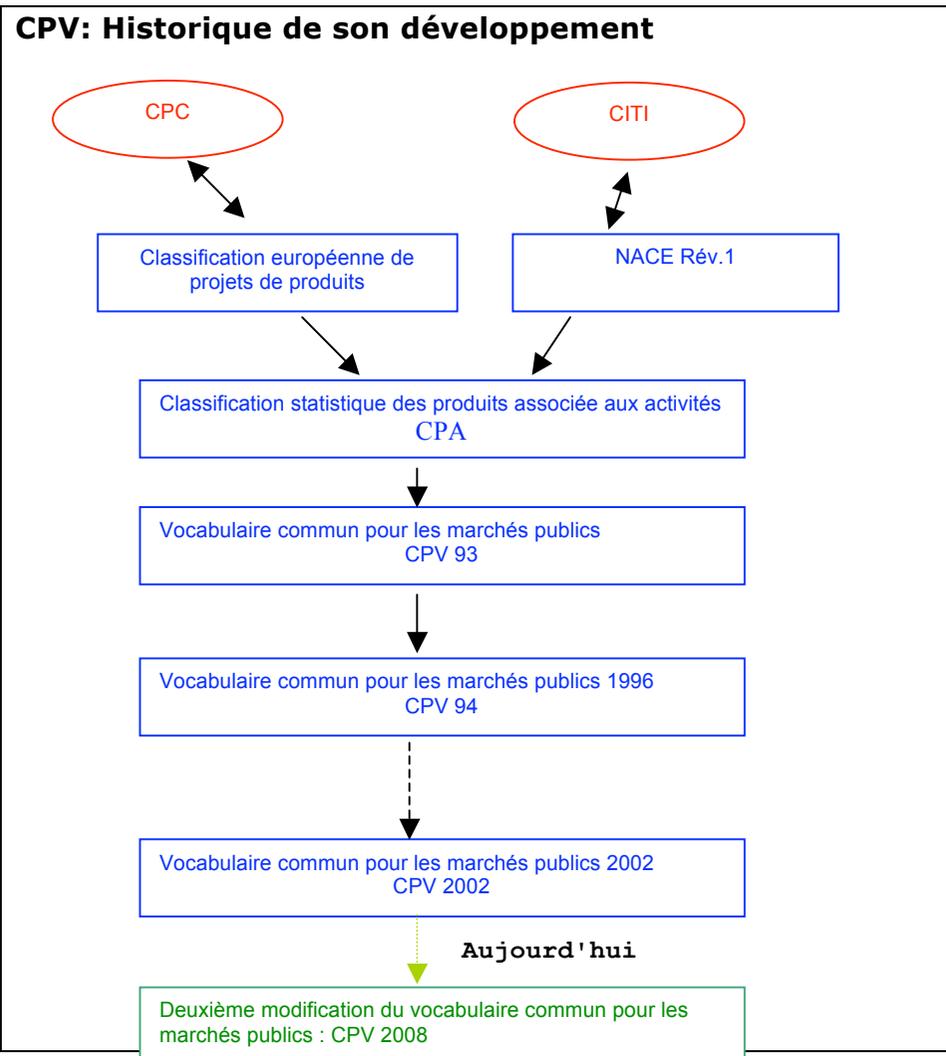
Le CPV remonte à plusieurs nomenclatures internationales utilisées pour la classification de produits (dans le présent Guide, le terme «produit» désigne à la fois les biens et les services): la *Classification centrale des produits* (CPC), la *Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique* (CITI) et la *Classification des produits par activité* (CPA).

La *Classification centrale des produits* est une nomenclature internationale, développée par les Nations unies pour mesurer le commerce mondial. Son but principal est d'offrir un cadre général rendant possible les comparaisons internationales de statistiques portant sur les biens, services et actifs. Elle sert aussi de guide pour d'autres systèmes de classification.

La *Classification internationale type par industrie de toutes les branches d'activité économique* (CITI) est une nomenclature développée sous l'égide de l'ONU pour la classification de l'activité économique. Sa contrepartie européenne est la *Nomenclature des activités économiques dans la Communauté européenne* (NACE) dont la première publication remonte à octobre 1990 (NACE Rév.1). Bien que basée sur la CITI Rév.3, la NACE Rév.1 était plus détaillée en ce qui concerne la présentation et les mesures de l'économie européenne.

On peut considérer que ces deux classifications ont constitué les fondements de la CPA. La CPA avait été développée avec un code à

six caractères, faisant directement référence à la structure de classification de la NACE rév. 1 (les quatre premiers chiffres sont identiques) afin d'obtenir une classification des produits pour l'Europe mieux adaptée aux besoins européens. La version finale de la CPA est parue en août 1992 et les codes et descriptions ont été vérifiés par croisement avec ceux de la CPC et le Système harmonisé (SH).



Bien que les avis de marchés ne soient pas destinés à fournir toutes les spécifications requises et puissent être limités à un niveau de précision suffisant pour permettre à un fournisseur potentiel de décider si cela vaut la peine de demander les spécifications, il était évident que la CPA n'était pas été assez détaillée pour les besoins des marchés publics (il n'y avait, par exemple, que deux codes pour couvrir tous les ordinateurs disponibles sur le marché).

Chaque fois qu'un acheteur a été contacté par des douzaines de fournisseurs qui ne pouvaient pas satisfaire ses besoins, il en est résulté une perte de temps et d'argent pour tous les intéressés. Il était clair que dans de nombreux secteurs, la CPA n'était pas suffisamment détaillée pour fournir les descriptions adéquates des biens, travaux et services recherchés par les organisations.

Une restructuration complète de la classification semblait être le seul moyen de résoudre ces difficultés.

En dépit de ses imperfections, la CPA a été choisie comme base pour la nouvelle classification de référence des marchés publics; ceci principalement parce qu'elle était cohérente au niveau européen et bien adaptée à la structure industrielle de la Communauté européenne. Cependant, sa structure était d'avantage orientée fournisseurs qu'acheteurs et il fallait complètement repenser la CPA pour la centrer sur le processus de passation des marchés publics.

Des commentaires et contributions ont alors été intégrés dans un nouveau système de codage établi en 1993, la version 1 du vocabulaire commun des marchés publics (CPV). À la partie numérique des codes fut ajoutée une extension à deux chiffres, ce qui donnait un code à huit chiffres. Une liste additionnelle de codes supplémentaires fut rédigée pour permettre aux utilisateurs d'ajouter des informations aux codes principaux. Ce processus a abouti à un système de classification plus approprié et plus facile à utiliser.

Une deuxième version de la nomenclature est parue en juin 1994. Les modifications portaient sur la forme et le fond. Le nom a été changé en «Vocabulaire commun pour les marchés publics» (l'abréviation «CPV» provenant du nom anglais «Common Procurement Vocabulary» restant inchangée).

L'une des modifications importantes était l'ajout d'un chiffre de contrôle pour éviter les fautes de frappe. Le chiffre de contrôle a été séparé des huit premiers chiffres par un trait d'union. D'autres modifications ont résulté des consultations qui avaient eu lieu avec les représentants des gouvernements, le groupe de travail CPA, les centres d'information européens, les fournisseurs et les acheteurs.

La structure du code fournie par le CPV était alors la suivante:

<b>Division</b>	<b>35</b> 000000-4	Autres équipements de transport
<b>Groupe</b>	35 <b>1</b> 00000-5	Navires et bateaux
	...	...
<b>Class</b>	351 <b>1</b> 0000-8	Navires
<b>Catégorie</b>	3511 <b>2</b> 000-2	Navires et bateaux similaires pour le transport de personnes de biens
<b>Sous-catégorie</b>	35112 <b>1</b> 00-3	Bateaux de croisière, bac/ferry et similaire, conçus principalement pour le transport de personnes
	35112 <b>1</b> 10-6	Ferrys
	35112 <b>1</b> 80-7	Bateaux de croisière ou d'excursion n.c.a.
	35112 <b>2</b> 00-4	Navires-citernes
	...	...

C'est la structure utilisée pour les marchandises; les services ont été classés de deux manières différentes. Les services associés à un produit industriel ont été codés en utilisant les codes produits et ont reçu le numéro de «catégorie» 9.

L'installation d'ordinateurs a, par exemple, été classée parmi les codes produits pour l'équipement du traitement de l'information, comme par exemple:

30029000	Services d'installation d'ordinateurs et d'autres équipements informatiques.
----------	------------------------------------------------------------------------------

Les services non associés à un produit ont été codés dans une division séparée en fonction de la nature du service,

par exemple:

60000000	Transport terrestre et transport par services à base d'oléoducs
...	...
60200000	Autres services de transports terrestres
60210000	Autres services de transports terrestres planifiés pour passagers
60211000	Transport urbain et suburbain ferroviaire de passagers
60211010	Transport urbain et suburbain ferroviaire de passagers principalement effectué à la surface du sol.
60211020	Transport urbain et suburbain ferroviaire principalement souterrain de passagers.

Depuis 1993, le vocabulaire commun des marchés publics a été plusieurs fois révisé, principalement entre 1996 et 1998, 1998 et 2001 et récemment entre 2004 et 2007.

Les principales modifications effectuées en 1998 sont les suivantes:

- La structure des codes a été modifiée pour gagner en cohérence et homogénéité: tous les codes ont la même structure, les chiffres variant en fonction de la spécificité du code et plus le code comporte de zéros, plus il est général.
- Les codes des services ont été séparés de ceux des produits.
- De nombreux codes ont été supprimés ou transférés et de nouveaux codes ont été créés. Ces modifications concernaient le vocabulaire principal et le vocabulaire

supplémentaire. En 1996, le CPV contenait environ 6000 codes; lors de sa révision, environ 2500 codes ont été supprimés et environ 5000 autres ajoutés. En 1998, le CPV comportait environ 8200 codes.

- Une nouvelle division, la division 50 a été ajoutée: «Services de réparation, d'entretien et d'installation». La division 51 a été supprimée: «Services du commerce de détail et du commerce intermédiaire, à l'exclusion des véhicules automobiles et des motocycles».
- D'autres divisions ont été améliorées, notamment la division 24: «Substances chimiques et produits chimiques et fibres synthétiques», la division 33: «Appareils et instruments médicaux et de laboratoire, appareils optiques et de précision, appareils d'horlogerie, produits pharmaceutiques et consommables médicaux correspondants» et la division 52: «Services de vente au détail».

Le CPV 1998 était utilisé à partir de janvier 1999.

Entre 1998 et 2001, le CPV a été révisé à nouveau à la lumière de la pratique et de l'expérience. La mise à jour s'est appuyée en grande partie sur les suggestions et commentaires formulés par les utilisateurs directs du CPV. Les modifications proposées ont été soumises à la consultation large d'administrations nationales dans tous les États membres, de comités consultatifs (CCMP, CCO), d'importants organismes professionnels concernés, d'intermédiaires (Centres d'informations européens) et prestataires de service. Une consultation publique a, en outre, été effectuée dans les 11 langues officielles sur le site Internet de la SIMAP (<http://simap.europa.eu>).

Par rapport à la version 1998 du CPV, les modifications les plus importantes sont les suivantes:

- Plusieurs codes ont été supprimés ou transférés et de nouveaux codes ont été créés. Ces modifications ne

concernaient que le vocabulaire principal, le vocabulaire supplémentaire est resté inchangé. La version 1998 du CPV contenait environ 8200 codes; lors de la révision, environ 700 codes ont été modifiés si bien que la version modifiée comprenait environ 8300 codes.

- De nouveaux codes ont été ajoutés et plusieurs descriptions de code ont été modifiées pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins des utilisateurs du CPV.
- Certaines divisions ont été améliorées, en particulier les divisions 66 «Services d'assurances et de financement des retraites, à l'exception des régimes de sécurité sociale obligatoire et des services d'assurances connexes», 67 «services liés à l'intermédiation financière» et 64 «services des postes et télécommunications».
- Une fois les quatre nomenclatures CPA, NACE, CPC (version provisoire) et la Nomenclature Combinée remplacées par le CPV (voir la section 4, «Cadre juridique»), plusieurs codes ont été déplacés ou supprimés du CPV pour refléter le champ d'application des directives des marchés publics (et en particulier la distinction entre des services de l'annexe IA et ceux de l'annexe IB conformément à la directive relative aux services publics).
- La division 71, «Services de location de machines, d'équipements et de biens personnels et ménagers» a été supprimée. Les codes associés aux machines louées avec opérateur ont été déplacés aux divisions couvrant le service spécifique assuré par l'opérateur. Les codes associés à la location de machines louées sans opérateur ou la location de biens personnels et d'équipements ménagers ont été supprimés; l'utilisateur était renvoyé aux codes énumérés dans les divisions 01-41 (voir les notes explicatives du CPV 2001).

- La division 50 «Services de réparation, d'entretien et d'installation» a été mise à jour afin de clarifier la distinction entre les services et les travaux de construction conformément aux directives des marchés publics.

Entre 2004 et 2007, le CPV a été révisé afin de transformer l'ancienne structure orientée matériaux en une structure orientée produits.

Plusieurs codes ont été supprimés ou transférés et de nouveaux codes ont été créés. Ces modifications concernaient à la fois le vocabulaire principal et le vocabulaire supplémentaire. La nouvelle version du CPV comportait 9454 codes; lors de la révision, 3590 nouveaux codes ou nouvelles descriptions ont été créés, 4935 codes et 2462 descriptions ont été supprimés. Des modifications ou ajouts importants ont, par exemple, été effectués dans le domaine des équipements de défense, fournitures médicales, équipements de sport et instruments de musique.

Quatre types principaux de modifications ont été effectués:

1. De nouveaux codes ont été ajoutés et plusieurs descriptions de code ont été modifiées pour tenir compte de l'évolution du marché et des besoins des utilisateurs du CPV.
2. Une nouvelle structure a été adoptée, non plus basée sur les matériaux, mais sur les produits. La structure du vocabulaire supplémentaire a également changé.
3. Les services associés aux logiciels et les progiciels ont été scindés en deux divisions. Un logiciel «disponible sur le marché» (division 48) est considéré comme une fourniture et à ce titre est régi par les règles du marché des fournitures. La programmation d'un logiciel ou l'achat d'un programme conçu sur mesure (division 72) doit être considéré(e) comme un service et sera par conséquent régi(e) par les règles des services.

4. Le vocabulaire supplémentaire constitue maintenant une liste substantielle d'attributs pour aider les utilisateurs à enrichir la description associée à un code CPV.

## 4. Cadre juridique

Le statut juridique du CPV découle d'un certain nombre de textes; l'énoncé ci-dessous n'est pas exhaustif.

### 4.1. Contexte

1. Recommandation de la Commission du 30 juillet 1996 relative à l'utilisation du CPV pour la description de l'objet des marchés (JO L 222 du 3.9.1996, pp. 10-12). Elle recommande aux pouvoirs adjudicateurs/entités adjudicatrices d'utiliser le CPV pour la publication des avis de marchés.
2. Le livre vert *Marchés Publics dans l'Union européenne: pistes de réflexion pour l'avenir* (COM(96) 583 final du 27 novembre 1996), dans lequel la Commission a invité toutes les parties intéressées à donner leurs avis sur l'adoption du CPV à usage général. Devant la nécessité de simplifier le processus de publication des avis de marchés, les États membres, les associations privées et les établissements publics ont clairement appuyé la proposition d'adopter le CPV.
3. La communication intitulée *Les marchés publics dans l'Union européenne* (COM(98) 143 final du 11 mars 1998) dans laquelle la Commission avait invité les autorités publiques à utiliser le CPV et les formulaires normalisés pour la rédaction d'avis de marchés et à se servir des nouvelles technologies de communication et d'information pour envoyer ces avis.

### 4.2. État actuel: base juridique du CPV

La Commission européenne a adopté une proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil qui ferait du vocabulaire commun des marchés publics (CPV) l'unique système de classification pour les marchés publics dans l'UE. Le premier règlement relatif au CPV a été adopté en décembre 2002. Le règlement (CE) n° 2151/2003 a rendu l'utilisation du CPV obligatoire à partir du 16 décembre 2003.

La proposition de remplacer les quatre nomenclatures existantes par le CPV, en en faisant un système unique dans l'UE, faisait partie d'un train de mesures conçues pour simplifier et moderniser les directives des marchés publics (voir [IP/00/461](#)). Les directives des marchés publics renvoient aux nomenclatures sous trois aspects: la description de l'objet du marché dans les avis, les obligations statistiques et la définition de leur champ d'application. Faire référence au seul CPV n'a aucun impact sur le champ d'application des directives, ou sur la ventilation des annexes. L'utilisation du CPV contribue également à simplifier l'exécution des obligations statistiques en facilitant la tâche des pouvoirs adjudicateurs et des administrations nationales. Au niveau international, le CPV améliore les possibilités de comparaison des données avec celles d'autres nomenclatures utilisées dans les États signataires de l'Accord sur les marchés publics.

La proposition vise à donner une base juridique au CPV et aux procédures futures de sa mise à jour. Comme toute nomenclature, le CPV devra suivre les tendances du marché afin de répondre à l'évolution des exigences de ses utilisateurs (pouvoirs adjudicateurs, fournisseurs potentiels et leurs intermédiaires).

## 5. Structure

La présente version du CPV est composée d'un vocabulaire principal et d'un vocabulaire supplémentaire, tous deux disponibles dans les 22 langues officielles de l'UE.

### 5.1. Le vocabulaire principal

Le vocabulaire principal comporte actuellement environ 9454 termes, énumérant les biens, travaux et services couramment utilisés dans l'exécution des contrats.

La structure est un code à neuf chiffres, le dernier étant un chiffre de contrôle. Les deux premiers chiffres forment un bloc qui représente les 99 divisions; dans les six chiffres suivants, chacun représente un niveau de classification de façon qu'il ne puisse pas y avoir plus de 9 groupes par niveau de classification. À l'exception des deux premiers chiffres, les zéros sont placés à la fin du code; ils indiquent le niveau de précision du code (plus il y a de zéros, plus le code est général). Si un niveau de classification donné n'a plus de subdivision, un «0» est mis à la place du niveau inférieur suivant de la classification.

Le classement en divisions, groupes, classes, catégories et sous-catégories est toujours valable. L'annexe 1 montre la liste les divisions du CPV 2008.

Le CPV n'a pas encore de description structurée pour chaque code. Néanmoins, les codes des biens contiennent des éléments ou des combinaisons d'informations comme le nom principal d'un produit et son type et parfois encore d'autres détails.

Par exemple:

03115110-4	Coton
03117130-4	Plantes à usage insecticide

Les codes pour les services et travaux contiennent les informations suivantes:

- le type de service à fournir
- le bénéficiaire du service ou le prestataire du service,

Par exemple:

45262420-1	Travaux d'assemblage d'ossatures métalliques d'ouvrage
90524100-7	Services de collecte de déchets hospitaliers
92312230-2	Services prestés par les sculpteurs

### 5.2. Le vocabulaire supplémentaire

Le nouveau vocabulaire supplémentaire a été conçu pour aider les entités contractantes à décrire de façon exhaustive l'objet des contrats. Il comprend deux lettres (la première définit la section, par exemple les produits, la seconde définit le groupe), deux chiffres qui définissent les attributs et un chiffre de contrôle.

Dans ce guide, les sections principales sont présentées à l'[annexe 2](#).

## 6. Pratique du CPV:

### 6.1. Où trouver le CPV?

La version la plus récente du CPV (CPV 2008) utilisée pour la publication des avis de marchés figure à la page d'accueil de SIMAP à l'adresse suivante:

<http://simap.europa.eu>

Il figure également à la page Internet de EurLex: <http://eur-lex.europa.eu>.

À partir du 15 septembre 2008, la seule version du CPV à utiliser sera celle conforme au règlement (CE) n° 2195/2002, amendée par le règlement (CE) 213/2008.

## 6.2. Comment choisir un code?

L'entité adjudicatrice doit s'efforcer de trouver le code le plus exactement adapté à ses besoins. Il est évidemment possible d'utiliser **plus d'un code** aux formats normalisés pour la publication des avis d'offres de marchés publics (voir la page Internet [eNotices](#)). Cependant, le premier code doit toujours être le titre. Par conséquent, celui-ci peut être un peu plus général (contenant plus de zéros à la fin) que les autres, si **par exemple aucun code précis ne devait convenir**.

Il est important de ne pas oublier qu'il est possible de choisir **plus d'un code** dans le **vocabulaire principal**, mais qu'il est préférable de ne pas dépasser 20 codes.

En fonction des besoins spécifiques de l'entité, chaque code peut être encore plus détaillé par **plusieurs codes** choisis dans le **vocabulaire supplémentaire**.

Exemple: Un service achat souhaitant acheter une voiture particulière utilisera les codes suivants pour décrit l'objet du marché:  
34110000-1 Voitures particulières  
MB02-8 Conduite à droite  
CA36-8 Euro 5 (gasoil)

## 6.3. Comment trouver les codes dans la pratique?

### a) Recherche dans la structure

Pour limiter votre recherche, consultez d'abord les titres des divisions du vocabulaire principal (voir [annexe 1](#)).

Exemple: Si vous recherchez des codes décrivant des services de formation technique, il sera plus facile et plus rapide de consulter directement les services de formation dans la division 80.

Suivez ensuite chaque niveau de la structure du CPV jusqu'à ce que vous trouviez les codes recherchés.

Exemple: si vous recherchez plusieurs appareils à rayons X (tels que les appareils pour radiographie dentaire aux rayons X, les gamma caméras et les tables de radiologie), vous pouvez commencer à la division 33 traitant des matériels médicaux, des produits pharmaceutiques et des produits de soins personnels où vous choisissiez un code parmi les groupes suivants:

- 33100000-1 Équipements médicaux
- 33600000-6 Produits pharmaceutiques
- 33700000-7 Matériels pour soins personnels
- 33900000-9 Équipements et fournitures pour autopsie et à usage mortuaire \*

Après avoir choisi le code 33100000-1, consultez les classes:

- 33110000-4 Matériel d'imagerie à usages médical, dentaire et vétérinaire
- 33120000-7 Systèmes d'enregistrement et appareils d'exploration
- 33130000-0 Instruments et appareils de dentisterie et de ses sous-spécialités
- 33140000-3 Consommables médicaux
- 33150000-6 Appareils de radiothérapie, de mécanothérapie, d'électrothérapie et de physiothérapie
- 33160000-9 Techniques opératoires chirurgicales
- 33170000-2 Anesthésie et réanimation
- 33180000-5 Assistance fonctionnelle
- 33190000-8 Appareils et instruments médicaux divers

La classe à ventiler plus en détail doit être la 33110000:

- 33110000-4 Matériel d'imagerie à usages médical, dentaire et vétérinaire
- 33111000-1 Appareils de radiographie
- 33112000-8 Matériel d'imagerie échographique, ultrasonore et Doppler

33113000-5 Matériel d'imagerie à résonance magnétique

33114000-2 Appareils de spectroscopie

33115000-9 Appareils de tomographie

Vous pouvez ensuite encore affiner la catégorie 33111000:

33111000-1 Appareils de radiographie

33111100-2 Table de radiologie

33111200-3 Postes de travail de radiologie

33111300-4 Machines à développer radiologiques

33111400-5 Fluoroscopes

33111500-6 Radiologie dentaire

33111600-7 Instruments de radiographie

33111700-8 Salle d'angiographie

33111800-9 Système radiodiagnostic

En fonction des besoins, le code 331116 pourra être détaillé en sous-catégories restantes:

33111610-0 Unité de résonance magnétique

33111620-3 Gamma caméras

33111640-9 Thermographes

33111650-2 Appareils de mammographie

33111660-5 Ostéodensitomètres

Même si cette méthode semble demander du temps, elle conduit à une définition très précise des codes.

### **b) Recherche par mots clés**

On peut également trouver les codes en recherchant des mots-clés spécifiques dans les descriptions de codes en utilisant la fonction de recherche automatique des données ou de filtrage des feuilles de calcul ou tableurs (Excel ou tout logiciel équivalent).

Exemple: Les fournisseurs intéressés par les avis de marchés concernant les légumes frais et transformés pourraient d'abord rechercher les codes contenant le mot "légumes"<sup>1</sup>. Le résultat de cette recherche serait:

03200000-3 Céréales, pommes de terre, légumes, fruits et noix.

03212000-0 Pommes de terre et légumes secs

03212200-2 Légumes secs à cosse et gousse

03212210-5 Légumes secs à cosse

03220000-9 Légumes, fruits et noix

03221000-6 Légumes

03221100-7 Légumes-racines et légumes-tubercules

03221110-0 Légumes-racines

03221120-3 Légumes-tubercules

03221200-8 Légumes-fruits

03221300-9 Légumes à feuilles

03221400-0 Choux

15300000-1 Fruits, légumes et produits connexes

15330000-0 Fruits et légumes transformés

15331000-7 Légumes transformés

15331100-8 Légumes frais ou congelés

15331110-1 Légumes-racines transformés

15331120-4 Légumes-tubercules transformés

<sup>1</sup> La liste de résultats correspond à une recherche formulée sur la base du terme anglais «vegetables» et diffère donc quelque peu de celle qu'on obtiendrait en effectuant une recherche sur le terme français «légumes».

- 15331130-7 Haricots, pois, poivrons, tomates et autres légumes
- 15331140-0 Légumes à feuilles et choux
- 15331170-9 Légumes congelés
- 15331400-1 Légumes en conserve et/ou en boîte
- 15331460-9 Légumes en boîte
- 15331480-5 Légumes ayant subi un traitement de conservation temporaire
- 15331500-2 Légumes conservés dans le vinaigre
- 16613000-5 Machines de nettoyage, de tri ou de calibrage de semences, de graines ou de légumes secs
- 42212000-5 Machines de traitement des céréales ou des légumes secs

Vous pouvez ensuite affiner encore la recherche et descendre dans d'autres catégories. Le fournisseur ne s'intéressera qu'aux chemins en amont et en aval des codes associés à ses activités.

**Nous vous recommandons vivement de consulter également les codes adjacents à ceux que vous avez trouvés et de répéter la recherche en utilisant des mots-clés différents.**

Dans le vocabulaire supplémentaire, reportez-vous aux sections principales signalées par les lettres A à Z, allez ensuite dans les groupes, puis consultez le groupe se rapportant directement à l'objet de l'avis du marché s'il est besoin de détails supplémentaires. Exemples ci-après:

#### 6.4. Exemples

##### Exemple A:

Une entité contractante recherche un service de transport routier pour un instrument fragile de haute technologie. Les codes qui peuvent concerner cette entité sont les suivants:

- 60000000-8 Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)
- 60100000-9 Services de transport routier
- 60110000-6 Services publics de transport routier
- 60120000-5 Services de ce taxi

[...]

Comme il n'y a pas de code inférieur adapté à son besoin particulier, l'entité devrait examiner 60100000-9 «Services de transports routiers». Puis, elle peut préciser le code 60100000-9 en utilisant un ou plusieurs codes du vocabulaire supplémentaire. Au cas présent, le code MB02-8 «Conduite à droite» pourrait convenir si l'entité est anglaise ou irlandaise.

##### Exemple B:

Une autorité contractante souhaite construire une école maternelle et désire l'équiper, entre autres, de meubles et de diverses fournitures éducatives pour enfants. De toute évidence, cet appel d'offres poursuit deux objectifs. D'une part, l'entité est intéressée par des travaux de bâtiment et recherchera un code approprié en suivant le chemin:

- 45000000-7 Travaux de construction
- 45200000-9 Travaux de construction complète ou partielle et travaux de génie civil
- 45210000-2 Travaux de construction de bâtiments
- 45214000-0 Travaux de construction d'établissements d'enseignement et de centres de recherche
- 45214100-1 Travaux de construction de jardins d'enfants

D'autre part, elle veut équiper le bâtiment de certaines marchandises et suivra le chemin:

39000000-2 Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage

39100000-3 Mobilier

39160000-1 Mobilier scolaire

39161000-8 Mobilier pour jardin d'enfants

39162000-5 Matériel d'enseignement

L'entité consultera ensuite 45214100-1 Travaux de construction de jardins d'enfants, 39161000-8 Mobilier pour jardin d'enfants, 39162000-5 Matériel d'enseignement.

#### **Exemple C:**

Une entité recherche un code approprié pour décrire la construction d'un laboratoire de langues, complètement équipé et prêt à l'emploi.

Le code le plus approprié sera:

45214430-3 Travaux de construction de laboratoires de langues

Afin de définir plus précisément son objet, l'entité devrait ajouter un code spécifique, à choisir dans le vocabulaire supplémentaire, en recherchant un code approprié dans la section D: Général, Administration DA17-2 Projet clés en main

#### **Exemple D:**

Une entité qui cherche à acheter des machines à laminer à usage général et les pièces pour ces machines pourrait suivre les chemins suivants pour trouver les codes les plus appropriés:

42000000-6 Machines industrielles

42900000-5 Machines diverses à usage général et à usage spécial

42930000-4 Centrifugeuses, machines de calandrage ou distributeurs automatiques

42932000-8 Machines de calandrage

42932100-9 Machines à laminer

42950000-0 Pièces pour machines à usage général

42954000-8 Pièces pour machines à laminer

Ou bien elle pourrait simplement rechercher les codes contenant le mot "laminer" en se servant de la fonction de recherche dans le menu Edition du programme MS-Excel.

Elle pourrait ensuite choisir parmi ces codes, après en avoir vérifié le chemin.

Nous recommandons vivement de regarder également les codes adjacents à ceux que vous avez trouvés.

## **7. Relation avec d'autres nomenclatures**

Lorsque le champ d'application des directives est concerné, la version provisoire du CPC et les nomenclatures NACE prévalent s'il y a la moindre divergence entre ces nomenclatures et le CPV. Plusieurs tables de correspondance utiles sont déjà disponibles dans différents formats de fichier sur la page Internet de SIMAP.

### **7.1. Table de correspondance CPV 2003 et CPV 2008**

Si un code du CPV 2003 a plusieurs équivalents dans le CPV 2008, l'utilisateur doit vérifier lequel des codes du CPV 2008 est le plus approprié.

Les utilisateurs de la table de correspondance CPV 2003 et CPV 2008 doivent garder à l'esprit que, pour une paire de codes donnée, les termes utilisés dans chacune des versions ne sont pas toujours identiques. Par conséquent, les paires indiquées dans cette table de correspondance doivent être considérées à titre indicatif et non pas comme des désignations définitives. En d'autres termes, on doit considérer que cette table indique la section du CPV 2008 où l'on

trouvera le ou les code(s) exact(s). Les utilisateurs doivent alors vérifier cette section, pour trouver les codes les plus appropriés.

### 7.2. Table de correspondance CPV 2003 / CPC (version provisoire)

Cette table peut être utilisée pour déterminer le procédé à suivre conformément aux directives 2004/17 et 2004/18.

Les utilisateurs peuvent facilement trouver le code CPC correspondant au code CPV 2008 qui les intéresse. La table indique également dans quelle catégorie se trouve le code CPV conformément à la directive 2004/18.

Exemple: Une entité veut trouver le code CPC correspondant au service CPV suivant:

71354200-6 Services de cartographie aérienne

Dans la colonne CPV, elle cherchera le code 71354200 (le chiffre de contrôle n'est pas nécessaire) et trouvera qu'il correspond au code CPC 86754 (directive 2004/18, catégorie n° 12).

## 8. Conclusions

La situation idéale serait de rendre obligatoire l'utilisation des codes CPV dans un contexte international plus large et pour les contrats en dessous des seuils d'application. Cela favoriserait la transparence et pourrait faciliter l'établissement de statistiques complètes.

En outre, le CPV ne doit jamais être considéré comme définitif puisqu'il est voué à évoluer en fonction des besoins des utilisateurs. Les entités acheteuses et les acteurs économiques sont régulièrement interrogés sur le CPV et invités à communiquer en permanence leurs propositions à la Commission pour améliorer encore le CPV. Il sera révisé de façon continue et développé afin de refléter de manière satisfaisante les complexités des différents secteurs des marchés publics.

## Annexe 1: Divisions du CPV 2008

03000000-1	Produits agricoles, de l'élevage, de la pêche, de la sylviculture et produits connexes
09000000-3	Produits pétroliers, combustibles, électricité et autres sources d'énergie
14000000-1	Produits d'exploitation des mines, métaux de base et produits connexes
15000000-8	Produits alimentaires, boissons, tabac et produits connexes
16000000-5	Machines agricoles
18000000-9	Vêtements, articles chaussants, bagages et accessoires
19000000-6	Produits en cuir et textiles, matériaux en plastique et en caoutchouc
22000000-0	Imprimés et produits connexes
24000000-4	Produits chimiques
30000000-9	Machines, matériel et fourniture informatique et de bureau, excepté les meubles et logiciels
31000000-6	Machines, appareils, équipements et consommables électriques; éclairage
32000000-3	Équipements et appareils de radio, de télévision, de communication, de télécommunication et équipements connexes
33000000-0	Matériels médicaux, pharmaceutiques et produits de soins personnels
34000000-7	Équipement de transport et produits auxiliaires pour le transport
35000000-4	Équipement de sécurité, de lutte contre l'incendie, de police et de défense
37000000-8	Instruments de musique, articles de sport, jeux, jouets, articles pour artisanat, articles pour travaux artistiques et accessoires
38000000-5	Équipements de laboratoire, d'optique et de précision (excepté les lunettes)
39000000-2	Meubles (y compris les meubles de bureau), aménagements, appareils électroménagers (à l'exclusion de l'éclairage) et produits de nettoyage
41000000-9	Eau collectée et purifiée
42000000-6	Machines industrielles
43000000-3	Équipement minier, équipement pour l'exploitation de carrières, matériel de construction

44000000-0	Matériaux et structures de construction; produits auxiliaires pour la construction (à l'exception des appareils électriques)
45000000-7	Travaux de construction
48000000-8	Logiciels et systèmes d'information
50000000-5	Services de réparation et d'entretien
51000000-9	Services d'installation (à l'exception des logiciels)
55000000-0	Services d'hôtellerie, de restauration et de commerce au détail
60000000-8	Services de transport (à l'exclusion du transport des déchets)
63000000-9	Services d'appui et services auxiliaires dans le domaine des transports, services des agences de voyages
64000000-6	Services des postes et télécommunications
65000000-3	Services publics
66000000-0	Services financiers et d'assurance
70000000-1	Services immobiliers
71000000-8	Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection
72000000-5	Services de technologies de l'information, conseil, développement de logiciels, internet et appui
73000000-2	Services de recherche et développement et services de conseil connexes
75000000-6	Services de l'administration publique, de la défense et de la sécurité sociale
76000000-3	Services relatifs à l'industrie du pétrole et du gaz
77000000-0	Services agricoles, sylvicoles, horticoles, d'aquaculture et d'apiculture
79000000-4	Services aux entreprises: droit, marketing, conseil, recrutement, impression et sécurité
80000000-4	Services d'enseignement et de formation
85000000-9	Services de santé et services sociaux
90000000-7	Services d'évacuation des eaux usées et d'élimination des déchets, services d'hygiénisation et services relatifs à l'environnement
92000000-1	Services récréatifs, culturels et sportifs
98000000-3	Autres services communautaires, sociaux et personnels

## Annexe 2: Divisions du vocabulaire supplémentaire

### **Section A: Matériaux**

*Groupe A: Métaux et alliages*

*Groupe B: Non-métaux*

### **Section B: Aspect, forme, emballage et conditionnement**

*Groupe A: Aspect*

*Groupe B: Forme*

*Groupe C: Emballage et conditionnement*

### **Section C: Matériaux/produits à qualités et à mode de fonctionnement particuliers**

*Groupe A: Matériaux/produits à qualités particulières*

*Groupe B: Mode de fonctionnement*

### **Section D: Général, Administration**

*Groupe A: Attributs généraux et d'administration*

### **Section E: Utilisateurs/bénéficiaires**

*Groupe A: Utilisateurs ou bénéficiaires*

### **Section F: Usage spécifique**

*Groupe A: Usage éducatif*

*Groupe B: Usage pour la sécurité*

*Groupe C: Usage pour déchets*

*Groupe D: Usage saisonnier*

*Groupe E: Usage postal*

*Groupe F: Nettoyage*

*Groupe G: Autres usages*

### **Section G: Taille et dimension**

*Groupe A: Dimension et indication de puissance*

*Groupe B: Fréquence*

*Groupe C: Autres indications*

### **Section H: Autres attributs pour aliments, boissons et plats**

*Groupe A: Attributs pour aliments, boissons et plats*

### **Section I: Autres attributs pour construction/travaux**

*Groupe A: Attributs pour construction/travaux*

**Section J: Autres attributs pour l'informatique, la technologie de l'information ou la communication**

*Groupe A: Attributs pour l'informatique, la technologie de l'information ou la communication*

**Section K: Autres attributs pour l'énergie et la distribution d'eau**

*Groupe A: Attributs pour l'énergie et la distribution d'eau*

**Section L: Autres attributs pour la médecine et les laboratoires**

*Groupe A: Attributs pour la médecine et les laboratoires*

**Section M: Autres attributs pour le transport**

*Groupe A: Attributs pour un type déterminé de véhicule*

*Groupe B: Caractéristiques du véhicule*

*Groupe D: Attributs pour transports spéciaux*

*Groupe E: Attributs pour le transport de marchandises spéciales*

*Groupe F: Avec utilisation d'un véhicule*

**Section P: Services de location**

*Groupe A: Services de location*

*Groupe B: Services d'équipage, chauffeur ou opérateur*

**Section Q: Autres attributs pour services de publicité et de conseil juridique**

*Groupe A: Services de publicité*

*Groupe B: Services de conseil juridique*

**Section R: Autres attributs pour les services en matière de recherche**

*Groupe A: Recherche médicale*

*Groupe B: Services de recherche économique*

*Groupe C: Recherche technologique*

*Groupe D: Domaines de recherche*

**Section S: Autres attributs pour les services financiers**

*Groupe A: Services bancaires*

*Groupe B: Services d'assurance*

*Groupe C: Services de pension*

**Section T: Autres attributs pour les services d'impression**

*Groupe A: Services d'impression*

**Section U: Autres attributs pour services de commerce au détail**

*Groupe A: Services de commerce au détail pour le secteur alimentaire*

*Groupe B: Services de commerce au détail pour le secteur non-alimentaire*

## Annexe 3

### Glossaire

- **CCCN:** Customs Cooperation Council Nomenclature; NCCD  
Nomenclature du Conseil de coopération douanière
- **CPA:** Classification of Products by Activity; classification  
statistique des produits associée aux activités
- **CPC:** Central Product Classification (United Nations  
nomenclature); nomenclature centrale des produits  
(nomenclature des Nations unies)
- **CPV:** Common Procurement Vocabulary (from 1994 on);  
Vocabulaire commun des marchés publics 1994 (à partir de  
1994)
- **CPV:** Community Procurement Vocabulary (1993); Vocabulaire  
commun pour les marchés publics (1993)
- **EU:** European Union; UE Union européenne
- **GPA:** Government Procurement Agreement; AMP Accord sur les  
marchés publics
- **HS:** Harmonised System; SH Système harmonisé
- **ISIC:** International Standard Industrial Classification; CITI  
classification internationale type par industrie de toutes les  
branches d'activité économique
- **NACE:** European Classification of Economic Activities;  
Nomenclature générale des activités économiques dans les  
Communautés européennes
- **PRODCOM:** PRODUcts of the European COMmunity; produits de  
la Communauté européenne
- **SITC:** Standard International Trade Classification; CTCI  
Classification type pour le commerce international
- **UNCCS:** United Nations Common Coding System; Système  
commun des codifications des Nations unies

Les acronymes peuvent différer en fonction de la langue.